

Type: **1**

## Criques Concorde et Tompic

n° régional: 00170003  
n° national: 030030031

### Résumé des modifications proposées

Création  Désinscription  Type  Dénomination  Contour  Compléments d'informations

#### Descriptif des modifications:

Cette nouvelle ZNIEFF de type 1 permet de mettre en valeur les populations notables d'un lézard aquatique *Crocodylus amazonicus* de la crique Concorde (comm. pers. Bertrand Goguillon) et les populations de deux amphibiens rares *Atelopus flavescens* et *Hyalinobatrachium kawense* de la crique Tompic.

#### Sources cartographiques:

La cartographie de cette ZNIEFF est basée sur le scan25 (IGN) et les données d'occupation des sols 2008 (ONF).

*Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :*

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 7  
Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 8  
Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 10  
Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 14

### Localisation

#### Relations type I/II

2 - Mont Grand Matoury et Petit Cayenne

#### Superficie

31,57 ha

#### Communes

Matoury

#### Altitude(s)

De 20m à 30m

### Commentaire général

La ZNIEFF Criques Concorde et Tompic (type I) fait partie de la ZNIEFF de type II Mont Grand Matoury et Petit Cayenne. Cette ZNIEFF désigne deux criques qui se situent au sud du Mont Grand Matoury dans les secteurs à faible altitude.

Ces deux criques présentent un intérêt herpétologique important. La crique Concorde abrite une importante population de lézard caïman (*Crocodylus amazonicus*), tandis que la crique Tompic est une localité d'une *Centrolenidae* peu commune et endémique de l'est Guyanais : *Hyalinobatrachium kawense*. Sur cette même crique, *Atelopus flavescens* est présent en densité relativement forte.

Ces deux criques bénéficient d'un statut de protection fort puisqu'elles s'insèrent au sein du périmètre de la Réserve Naturelle du Mont Grand Matoury.

### Bilan des connaissances

Mammifères: Nul	Reptiles: Faible	Ptéridophytes: Nul	Champignons: Nul
Oiseaux: Nul	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Faible	Phanérogames: Nul	Lichens: Nul	Habitats: Faible
Poissons: Nul			

### Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Contraintes du milieu physique
- Répartition des espèces (faune, flore)

La ZNIEFF est limitée comme suit:

N: La limite nord borde les zones humides de la crique Tompic depuis le point A jusqu'à la courbe de niveau des 10m qui borde le pied du Mont Grand Matoury (point B). Les zones dans un rayon de 40 mètres sont incluses.

E: A l'est, le zonage suit la courbe de niveau des 10m jusqu'à l'intersection avec la crique Tompic et la piste qui monte depuis le lieu-dit Concorde (point C).

S: Depuis la crique Tompic, la limite sud longe la piste jusqu'au point D pour englober les zones humides de la crique par une zone de 40m de large jusqu'à la zone humide de la crique Concorde (point E). La limite inclut cette zone

humide jusqu'au point F puis longe la crique Concorde par sa rive droite jusqu'au point G et remonte sur sa rive gauche jusqu'au point H.

W: La limite ouest englobe la zone humide du point H au point A.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (348514m; 535259m) - B (349570m; 535644m) - C (350129m; 536119m) - D (349992m; 535745m) - E (348717m; 535217m) - F (349106m; 534904m) - G (349677m; 534487m) - H (348949m; 534848m)

## Compléments descriptifs

### Typologie des milieux

Cours des rivières  
Forêts hygrophiles et méso-hygrophiles primaires (forêts de pluie) de basse altitude  
Forêts ripicoles

### Statuts de propriété

Domaine communal  
Domaine de l'état

### Facteurs d'évolution

Pollutions et nuisances  
Nuisances sonores (possible)  
Rejets de substances polluantes dans les eaux (possible)  
Rejets de substances polluantes dans les sols (possible)  
Pratiques et travaux forestiers  
Coupes, abattages, arrachages et déboisements (possible)  
Pratiques liées aux loisirs  
Chasse (possible)

### Géomorphologie

Lit majeur  
Ruisseau, torrent

### Mesures de protection

Protections réglementaires nationales  
Arrêté Préfectoral de Biotope  
Réserve naturelle nationale  
Forêt domaniale

## Critères d'intérêt

Intérêts fonctionnels  
Fonctions de régulation hydraulique  
Intérêts patrimoniaux  
Ecologique  
Faunistique  
Amphibiens  
Reptiles

## Sources de données

Informateur: Michel Blanc

Informateur: Réserve Naturelle du Mont Grand Matoury

Informateur: Vincent Ruffray - Biotope

## Listes d'espèces au 23/12/2014

### ==> Nombre espèces déterminantes: 3

Animalia/Amphibia

*Atelopus flavescens*

*Hyalinobatrachium kawense*

Animalia/Reptilia

*Crocodylus amazonicus*

### ==> Nombre espèces non déterminantes: 1

Animalia/Mammalia

*Lontra longicaudis*